



## **CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2019**

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

N° 89.2019

#### **Nombre de membres :**

Afférents au Conseil municipal : 29  
 En exercice : 27  
 Qui ont pris part à la délibération : 22 Pour : 22 Contre : 0

*Date de la convocation : 27 août 2019*

L'an deux mille dix neuf et le trois septembre à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

**Présents** : MM. ANDRE. MONTAGNER. IGOUNET. FERRARI. MANERO. Mmes BALAGUE. DETUYAT. VIGNE DREUILHE. MM. MUSARD. VICENS. Mmes ARMENGAUD. FABREGAS. LABORDE. MM. GADEN. VALMY. Mmes ALEXANDRE. DENES. FOISSAC. VERNIER.

**Pouvoirs** : Mme SOULIER à Mme ARMENGAUD. Mme PONS à M. ANDRE. M. THOMAS à M. FERRARI.

**Absents excusés** : Mme SOULIER. M. DUBLIN. Mme PONS. MM. PEGOURIE. POUVILLON. THOMAS. Mmes ESTAUN. OVADIA.

**Secrétaire de séance** : M. MANERO.

#### **Objet de la délibération : ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE DE L'ETAT DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL (DSIL) 2019 POUR LA RENOVATION THERMIQUE DE L'ECOLE MATERNELLE HENRI MATISSE**

#### **Exposé :**

Par délibération en date du 16 janvier 2019, la commune sollicitait au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) 2019 une subvention de 121 506 €.

Cette subvention était demandée pour les travaux de rénovation thermique de l'école maternelle Henri Matisse (1 133 m<sup>2</sup> de surface de plancher), réalisés dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement énergétique de la municipalité.

L'opération a pour objet le remplacement des menuiseries, la pose de brise-soleil orientables sur une partie des menuiseries, l'isolation de la toiture, l'isolation des

façades par l'extérieur, l'amélioration de la ventilation des salles et la pose de compteurs.

Les objectifs principaux de cette opération sont :

- La réduction de l'empreinte énergétique du bâtiment en réduisant de 38% les consommations d'énergie primaire.
- L'offre d'une meilleure qualité d'usage au quotidien aux jeunes élèves d'Aucamville et aux équipes encadrantes.

L'Etat (Secrétariat Général aux Affaires Régionales) a informé la commune qu'une subvention de 100 000 € est accordée pour ce projet et que le plan de financement doit être modifié en conséquence pour permettre la prise de l'arrêté d'attribution de la DSIL.

### **Décision :**

Le Conseil municipal,

Vu le nouveau plan de financement annexé,  
Entendu l'exposé de M. MUSARD, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

### **Décide**

**Article 1** : de prendre acte de la subvention de 100 000 € attribuée par l'Etat.

**Article 2** : d'approuver en conséquence le nouveau plan de financement.

Le Maire,  
Gérard ANDRE

### **Document signé électroniquement**

Accusé de réception en préfecture  
031-213100225-20190903-03092019\_89-DE  
Reçu le 05/09/2019  
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerard  
d ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVILLE,  
OU=DIRECTION GENERALE,O  
U=0002 21310022500019,OU=M  
AIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRIE  
D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB  
AN,C=FR  
05/09/2019

Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE